

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°230

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 35

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 15 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 novembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, VANNIER Jean-Yves, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : DUCATTEAU Sylvie, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO
Madame Laurence GRARE
Monsieur Boualem BENKHELOUF
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Salah CHIBAH
Madame Hana RABAH
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sophie VALLY
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Madame Thérèse MBONDO

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action
Sanitaire Social Habitat Logement/

OBJET : Approbation et signature de la convention de gestion urbaine de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Aubervilliers pour les années 2017 à 2020.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1388 bis ;

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la Charte de gestion urbaine de proximité / convention d'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties signée le 17 janvier 2017 pour une durée de trois ans à l'échelle de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune ;

Considérant que la loi rend obligatoire à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville la signature d'une convention triennale définissant les priorités locales d'intervention se déclinant par quartier ainsi que les modalités d'utilisation de l'abattement TFPB par les bailleurs sociaux ;

Considérant l'intérêt de la définition et de la mise en œuvre d'actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitants du parc social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention de gestion urbaine de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Aubervilliers pour les années 2017 à 2020 telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Reçu en préfecture le : 17/11/17
Publié le : 17/11/17
Certifié exécutoire : 17/11/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

